



Compte rendu du Conseil Municipal du 8 février 2024

La séance est retransmise sur Facebook.

16 Présent(e)s : Mmes Sylvie BOUDRIE, Isabelle MARLINGE, Isabelle NOËL, Josette VERDEYME, Catherine VILLATOUX, Alexandra CERTAIN, Sabrina POUGET, MM Jean-Luc CHAMBRAS, Marc GERAUDIE, Jean-Michel LEYRIS, Romain MANCI, Georges MAZEAUD, Romuald RHODES, Gerald VILLETTE, Pierre FOURCHES, Charles ORLIANGES.
2 Excusées ayant donné procuration : Sabrina POUGET à Charles ORLIANGES, Simone CROUZETTE à Jean-Michel LEYRIS
Présence de Mme Agnès GENG, directrice des services de la mairie.

Le maire ouvre la séance à 19h00, précise que le conseil municipal sera principalement dédié au vote des comptes administratifs 2023 et des Budgets 2024.

Secrétaire de séance : Josette VERDEYME

1) Approbation du compte rendu de la séance du 25.01.2024 Une modification à la demande de G. *Mazeaud* pour plus de détails apportés sur l'instance de gérontologie.
Approuvé à l'unanimité.

2) Vote des comptes de gestion des budgets (Principal, ALSH, lotissement Les grillons) 2023

G. Mazeaud présente la situation : les comptes de gestion sont conformes à ce qui a été ordonné ; l'exhaustivité des montants des soldes de l'exercice 2022, de tous les titres émis et de tous les paiements ordonnancés ont été repris dans les écritures des comptes administratifs du maire et des comptes de gestion de la Trésorerie. G. Mazeaud remercie, au nom du tout le conseil, notre comptable Sophie Villa et Agnès GENG pour la rigueur de leur travail tout au long de l'année (opérations correctement enregistrées, régulières et justifiées).
Approuvé à l'unanimité.

3) Compte Administratif Principal :

Georges Mazeaud présente alors le réalisé des différents comptes administratifs - Fonctionnement et Investissement : L'ensemble des comptes administratifs produit un excédent de 338 472,15, montant jamais réalisé jusqu'ici. La commission finance s'est réunie en 3 fois, soit 2 fois pour discuter des comptes administratifs et 1 fois pour le budget, C'est à la suite de ces travaux que nous pouvons vous livrer ces données.

G.Mazeaud présente :

- La section de Fonctionnement, en dépenses puis en recettes, chapitre par chapitre, en apportant quelques commentaires tout en s'appuyant sur les prévisions 2023 comme comparatif. Le résultat prévu pour 2023 était de 205 800€, il est donc de 338 472,15€, pour un total de dépenses de fonctionnement de 1 779 462,28 et de recettes de fonctionnement de 2 117 934,43€

Un rappel de taxe foncière due (oubli de versement par l'état) a permis une recette supplémentaire de 58 291€.

Suite à des demandes de précisions, monsieur le maire explicite les différentes lignes comptables imputables sur les rubriques, il précise enfin que tous les documents et pièces justificatives sont disponibles en mairie. Sur le poste Électricité, le plus élevé des dépenses à caractère générale, éteindre les lumières entre 23h et 6h a permis globalement de payer la même somme qu'avant augmentation des prix. A noter qu'il est prévu le changement des ampoules, remplacées par des ampoules led (investissements en éclairage public), avec l'aide la fédération d'électrification de la Corrèze.

Le résultat de 338 472 est représentatif des efforts effectués, mais reste cependant non suffisant à l'échelle de notre commune pour assumer nos investissements en toute quiétude.

Pour ce qui est de l'investissement, le déficit est en augmentation (145 710 fin 2023, 61 080,97 fin 2022).

Adopté à l'unanimité

4) Compte administratif – ALSH 2023

Georges Mazeaud présente le compte administratif, l'exercice est clôturé avec un résultat positif de 9 387,62 en fonctionnement ; en investissement aucun mouvement n'a été enregistré.

Adopté à l'unanimité.

5)Compte administratif -Lotissement des grillons 2023

Georges Mazeaud présente le compte administratif en insistant sur les mouvements budgétaires liés aux opérations de stocks ; tous les travaux sont désormais terminés, la section d'investissement présente un déficit important de 118 372,07, déficit qui sera comblé à la vente des lots.

6) Affectations des résultats 2023

M. le maire donne lecture de l'affectation du résultat ; il s'agit d'affecter, en section d'investissement du budget 2024, la totalité du résultat de fonctionnement de 2023.

Adopté à l'unanimité

7) Votes des budgets

7.1 Budget principal

M. le maire donne lecture du budget principal 2024, en commençant par la section de fonctionnement ; afin d'avoir un comparatif, Georges Mazeaud rappelle en suivant les consommations budgétaires 2023. M. le maire et Georges Mazeaud rappellent que dans le budget proposé, les dépenses sont nécessairement maîtrisées et les recettes prévues au plus juste, avec peut-être certaines bonnes surprises à attendre en cours d'année.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur 1 945 200€, et le résultat attendu pour 2024 est de 223 700€.

Pour l'investissement, détail est donné des différents projets, avec les subventions attendues ; M. le maire précise que le projet de vestiaires et club house du stade de football a été représenté au programme DETR.

M. Orlianges indique que le budget investissement est ambitieux mais nécessaire pour l'avenir de la commune.

Adopté à l'unanimité.

M. le maire remercie le conseil municipal pour la confiance accordée.

7.2 Budget ALSH

La lecture de la proposition de budget par M. le maire n'appelle aucun commentaire particulier. Le budget s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 75 016,07€, et en investissement à hauteur de 9 985,49.

Adopté à l'unanimité.

7.3 Budget lotissement les grillons

Georges Mazeaud fait le point sur les écritures de stocks, et précise que cette proposition de budget prévoit la vente de 4 lots.

Adopté à l'unanimité.

8) Demande de subvention Ecole Numérique Rurale

Une subvention est demandée à l'Etat dans le cadre du programme école numérique rurale pour l'achat d'un écran interactif et de tablettes pour l'école.

Adopté à l'unanimité

9) Demande de subvention chemin piéton champ nègre

Une subvention est demandée à l'Etat d'une part (DETR) et au département d'autre part, pour le projet de création d'un chemin piéton le long de la RD 44 entre la route du champ nègre et la route de la Besse.

Adopté à l'unanimité.

10) Demande de subvention réfection sol gymnase

Une subvention est demandée au département pour la réfection d'une partie du sol du gymnase.

Adopté à l'unanimité.

11) Convention de participation – protection sociale complémentaire – prévoyance

A compter du 1^{er} janvier 2025, les collectivités seront tenues de participer à la protection sociale complémentaire – volet prévoyance- de leurs agents ; la municipalité a déjà mis en œuvre ce dispositif, mais à compter du 1^{er} janvier 2025 les agents devront forcément adhéré au contrat de la collectivité ; le centre de gestion propose une mutualisation et une négociation au niveau départemental.

Adopté à l'unanimité

12) Questions diverses

Cathy Villatoux a rappelé le voyage du jumelage à Hypolstein du 31/07 au 06/08/24.

M. le Maire a indiqué qu'un bulletin trimestriel serait diffusé 1^{ère} semaine d'avril.

La séance est levée à 21h20.